



AVIS DE GRÈVE

CONCERNANT TOUS LES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ DE RUEIL-MALMAISON

“SPECIAL ASVP”

*DANS NOTRE COLLECTIVITÉ, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL NE
CESSENT DE SE DÉGRADER, NOUS EN SOUFFRONS DE PLUS EN PLUS*

Le travail des ASVP n'est pas reconnu: des missions, comme le relevé des horodateurs, sont imposées et ne relèvent pas des responsabilités des ASVP. **Malgré différents courriers, la demande des agents de ne plus avoir cette mission n'est pas entendue.** Les conditions de travail actuelles imposées par la collectivité entraînent stress et mal-être au travail. Les risques évidents d'accidents de travail et d'arrêts maladies sont accrus.

*NOS ALERTES ÉTAIENT LÉGITIMES
LES MISSIONS DES ASVP DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES*

En effet, les missions de sécurisation et de régulation de la voie publique ne sont pas autorisées pour les ASVP. La circulaire du Ministère de l'intérieur datée du 28 avril 2017 rappelle les missions des ASVP et énumère les compétences qui leur sont attribuées par plusieurs codes, notamment le code de la route, le code des transports, le code de la santé publique ou encore le code de l'environnement.

La circulaire précise également les limites aux pouvoirs de verbalisation ou de régulation des ASVP dans le domaine de la circulation ainsi que les limites de police judiciaire. Sur ce dernier point, elle rappelle que les ASVP peuvent procéder au recueil de l'identité du contrevenant (c'est à dire demander à celui-ci de décliner son identité sans pouvoir le contraindre ni exiger de lui qu'il présente un document d'identité).

ET OÙ SONT PASSÉS NOS RTT ???

DE QUEL DROIT LA COMMUNE NOUS A RETIRÉ 1 RTT DE 2002 A 2016?

Alors que toutes les autres collectivités de France qui travaillent 38H par semaine ont **18 RTT**, **SEULE** la commune de Rueil-Malmaison octroyait **17 RTT** de 2002 à 2016. Ainsi, en moyenne sur 15 ans, 27 000 RTT ont été économisés par la commune, **SACRÉE** belle économie, oui mais tout **ça sur le DOS DES AGENTS**.

*EXIGEONS LA RESTITUTION DES JOURS ARTT NON ATTRIBUÉS (1 PAR AN DEPUIS 2002),
POUR TOUS LES AGENTS CONCERNÉS SOUS FORME DE JOURS OU D'UNE COMPENSATION*

Face à l'urgence de la situation, le syndicat CGT appelle tous les agents à se mettre en grève afin d'obtenir l'amélioration de nos conditions de travail qui ne cessent de se dégrader dans notre collectivité.

LE SIGNALER NE SUFFIT PLUS, IL FAUT AGIR MAINTENANT

**GRÈVE LE 18 MAI 2017
GRAND RASSEMBLEMENT PRÉVU
DEVANT LA MAIRIE À 10H00**